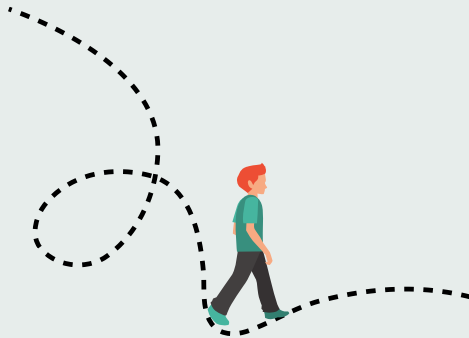




RAAC

Expérimentation entre le service
de chirurgie viscérale du CHI de
Poissy-Saint-Germain et les
infirmiers libéraux



Pour permettre la RAAC, l'avenant n°6 de la Convention nationale des infirmiers libéraux prévoit **4 nouveaux actes** dans la nomenclature :

- Séance de **surveillance clinique et d'accompagnement post-opératoire** à domicile ;
- Séance de surveillance et /ou **retrait de cathéter périmerveux** pour analgésie postopératoire ;
- **Retrait de sonde urinaire** ;
- Surveillance de **drain de redon** et/ou retrait postopératoire de drain.

L'URPS infirmiers Île-de-France a organisé avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain (78) un parcours de soins pour les patients du service de chirurgie viscérale (hémorroïdectomie).

1



En amont d'une intervention chirurgicale

- ✓ Prescription par le chirurgien d'1 à 3 séances de surveillance clinique et d'accompagnement post-opératoire + un pansement.

2



Une semaine avant l'intervention

- ✓ Le patient réalise une demande de prise en charge par un infirmier libéral via l'outil numérique de l'URPS.
- ✓ Un infirmier libéral accepte la demande de prise en charge.

3



Visite(s) post-opératoires de l'infirmier libéral au domicile du patient

- ✓ L'IDEL* remplit un tableau de suivi clinique que le patient remettra au prescripteur lors de la visite post-opératoire.
- ✓ En cas de complication, l'infirmier libéral consulte les conduites à tenir et/ou contacte le prescripteur.

* Infirmier Diplômé d'État Libéral

QUELS OBJECTIFS ?

- * **Améliorer** la prise en charge et **dépister** les complications des suites opératoires pendant la 1ère semaine du retour à domicile ;
- * Mettre en place une organisation **efficace*** au bénéfice des patients.
- * Permettre des soins de **qualité** et de **proximité** pour les patients.
- * Organiser la coordination entre le prescripteur et l'infirmier libéral (lien ville-hôpital) grâce à des **outils appropriés** :



Ordonnance, tableau de suivi clinique, conduite à tenir en cas de complication...



Mise à disposition d'outils de coordination entre l'IDEL et le prescripteur.



Enquête auprès des IDEL franciliens

(réalisée en octobre 2023 par l'URPS infirmiers auprès de 245 IDEL).

- * **95%** des IDEL souhaitent effectuer l'acte "*séance de surveillance clinique et accompagnement post-opératoire*".
 - * Pourtant, seulement **32%** des IDEL ont déjà été **sollicités** pour la prise en charge de cet acte.
- ⇒ L'enquête révèle un **potentiel encore sous-exploité** de l'intervention des infirmiers libéraux dans la RAAC.

* 3 séances de surveillance clinique et d'accompagnement post-opératoire à domicile (AMI 3,9) + soin de plaie opératoire (AMI 2/2) + déplacement (IFD/IK) ≈ **54 €**

⇒ diminution des risques de complications.



L'URPS infirmiers Ile-de-France est ravie de collaborer avec les établissements de santé pour développer des parcours de RAAC (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie) avec l'ensemble des infirmiers libéraux de la région.



Nous contacter



Téléphone

Manon LACLAIS : 07 49 29 25 17



Site internet

urps-infirmiers-idf.fr



Adresse mail

contact@urps-infirmiers-idf.fr